



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Expérience du conseil de développement durable de l'agglomération de Poitiers

« Les déplacements à l'échelle de l'espace urbain Poitiers-Châtellerault et du département de la Vienne »



Conseil
de Développement
Durable

Agglomération de POITIERS

Conseil de développement durable

- **Date de mise en place** : Septembre 2002
- **Composition (nombre de collèges, mode de désignation...)**
 - 1 collège d'élus : 30 membres titulaires- 30 suppléants
 - 1 collège d'institutionnels : 31 membres titulaires -31 membres suppléants
 - 1 collège d'associations : 24 représentants d'associations et 6 personnes qualifiées
- ***Mode de désignation*** :
 - 1 collège d'élus : Elus issus des différentes communes de la CAP
 - 1 collège d'institutionnels : Organismes désignés par le Président
 - 1 collège d'associations : 8 familles d'associations ayant élu leur 6 représentants respectifs



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Choix de la thématique

- **Juin 2003:**

Après une série de commissions sur les thèmes de travail du conseil

=

vote du thème en assemblée plénière

« les déplacements à l'échelle de l'aire urbaine »



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Objectifs recherchés

- **T**raiter d'un champs vierge : pas d'organisation territoriale dédiée, peu d'études à cette échelle...
- **T**ravailler sur une échelle de territoire pertinente
- **A**ssocier et interpeller les acteurs concernés:
 - autorités organisatrices des transports (AOT) et collectivités
 - associations de défense
 - experts
 - conseils de développement locaux (représentants des territoires limitrophes de la CAP)



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

2 démarches engagées parallèlement

1- Etablir un état des lieux de la situation

- 4 séances plénières dédiées à cette question avec une série de témoignages : AOT (soirée débat), experts, associations, représentants syndicaux (routiers, transports privés...), GART...
- programme défini de *janvier à avril 2004*

2- Préparation des assises des déplacements :

- 4 séances préparatoires avec les conseils de développement de la Vienne motivés



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Pourquoi des assises des déplacements?

Mouvement local d'associations de défense pour organiser ces assises = diverses tentatives avortées, approche dite « NIMBY »...

ENJEUX :

- **P**artager une réflexion collective sur les préoccupations, les logiques et ambitions locales en matière de déplacements et d'aménagement du territoire entre différents citoyens issus de territoires proches
- **E**tre le vecteur d'une sensibilisation élargie sur la question des déplacements
- **I**nterpeller et pousser les autorités organisatrices des transports, collectivités et acteurs des transports à prendre d'autres mesures en la matière



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Esprit des assises

- **Le public ciblé :**

- une rencontre privilégiée entre différents acteurs autour d'un enjeu commun à tous : “ les déplacements dans l'espace urbain Poitiers-Chatelleraud ”.
- un éventail d'acteurs des domaines de l'aménagement et des déplacements. : Etat, Région, Département, Communautés, Pays, Municipalités, Conseils de développement.

- **Les principes :**

- Ces assises se sont inscrites sous le signe de l'échange entre citoyens Il s'agissait d'un temps d'échange sur l'aménagement de notre territoire au travers des lunettes de la mobilité.



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Assises des déplacements

15 mai 2004

Les assises étaient l'occasion de :

- poser les problèmes communs que les conseils entendaient soulever et aborder ensemble
- échanger et recueillir l'ensemble des points de vue des citoyens sur les problématiques fortes sur l'Espace urbain Poitiers-Chatelleraut et du Département de la Vienne
- évoquer ensemble des pistes d'actions concrètes



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Déroulement

1/ Etat des lieux et enjeux sur les territoires des deux aires urbaines Poitiers-Chatelleraut

2/ 3 ateliers de travail des conseils de développement de la Vienne

- Atelier n°1 : Quelle organisation territoriale pour rationaliser les déplacements ?
- Atelier n°2 : Liaisons entre territoires : quels choix de déplacements ?
- Atelier n°3 : Vers de nouvelles pratiques de déplacements : comment anticiper et sensibiliser ?

3/ Restitution des travaux du matin et débat avec les représentants des autorités organisatrices des transports

- Etat, Région Poitou-Charentes, Département de la Vienne, Communauté d'agglomération de Poitiers, Communauté d'agglomération de Chatelleraut



Conseil
de Développement
Durable

Agglomération de POITIERS

Acteurs impliqués

- Les conseils de développement du Pays des Six Vallées, du Pays Loudunais, du Pays des Vals de Gartempe et Creuse, de la Communauté d'Agglomération de Poitiers, du Pays Montmorillonnais, du Pays Vienne et Moulière, le Pays du Haut Poitou et de la Vallée du Clain, la Communauté d'agglomération de Poitiers ont **participé aux réunions préparatoires à ces assises et à leur déroulement.**
- L'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires, l'INSEE, les Directions régionale et départementale de l'Équipement, se sont **associés au projet pour fournir des données et cartographies.**
- Des représentants des communautés d'agglomération de Poitiers et de Chatelleraut, de la Préfecture, de la Région et du Département **ont participé au débat organisé durant l'après-midi des assises.**



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Résultats obtenus

- le rapprochement de membres de conseils de développement, d'élus de pays et d'agglomérations
- l'élaboration d'un diagnostic commun de la situation
- la formulation de pistes de réflexions en direction des élus et des acteurs du territoire : “ **Manifeste auprès des acteurs des déplacements** ”
- de nourrir les travaux des différents conseils de développement sur différents volets de l'aménagement du territoire
- d'inciter la préfecture a relancé la question d'un SCOT



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Perspectives

- Rencontres des acteurs des transports avec une délégation de la coordination des conseils de développement de la Vienne
- Poursuite des travaux sur l'accompagnement d'opérations concrètes
- Prolongement de cette coordination des conseils sur d'autres thèmes de travail
- Elargissement de cette coordination en fonction des thèmes



Conseil
de Développement
Durable
Agglomération de POITIERS

Enseignements

- Constitution d'une coordination des conseils de développement = moyen de se faire connaître et reconnaître le plus largement
- Des travaux qui se trouvent enrichis lorsque l'on dépasse les échelles administratives actuelles
- Nécessité d'innover sur des champs porteurs et non traités